L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *dix-sept* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies : dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ,
et les Ports Intermédiaires.

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nile, Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 2 nov

---

Pour le Bayou Sarah, Baton-Rouge, Bayou-Sarah et les ports intermédiaires.

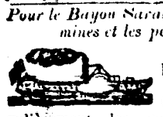

Le superbe bateau-à-vapeur à basse pression **COLUMBIA**, Capt. Meaford, fera régulièrement les voyages (comme paquet) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nile-Orléans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 nov C. BYRNE.

Pour le Bayou Tonica, le Bayou-Sarah, la Fausse Rivière, Baton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur **COOSA**, Cap. O. P. Caine, fera régulièrement les voyages (comme paquet) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin ; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

2 nov.

MAGASIN DE VETERANS.
Rue de Chartres, No. 14, près de la rue de Canal.

Le soussigné a reçu par les derniers arrivages de Philadelphie, et offre à vendre, un nouvel assortiment d'habillemens faits, tels que habits de drap superfin bleu, noir et d'autres couleurs : redingotes et vestes do. do. do. do. do. pantalons de casimir superfin bleu, noir, *drab* et olive; id. de drap do. do. do. do.; gilets de dessous de velours superfin bleu et noir; id. de Valence et de Marseille. Capotes à la Louis Philippe, manteaux d'homme en beau Castoret et en Pilot; id. de femme do. do. et en merinos; casquettes de fantaisie pour le voyage; parapluies, cois de cuir &c.; cravates, mouchoirs, gants, bretelles, &c. Aussi, un assortiment de bottes, souliers, brodequins, escarpins de femme, &c. Tous ces objets ont été choisis expressément pour la vente au détail, et seront vendus à très bon compte. PHINEAS CLARKE.

Aussi : vois à la Bourmont, récemment reçus de Paris, 30 douzaines de cet article, propres à convenir particulièrement à ceux du Mexique, à vendre au magasin ci-dessus. 2 jan.

CHANDELLES, MAQUEREAUX &c. 304 bls. Maquereaux Nos. 1 & 2—135 demi do. do. Nos. 1 et 2.—300 caisses Morue blanche et sèche, grande—100 caisses blanc de baleine.—3000 sacs de Ganny.—30 bls. vinaigre.—77 balles de foin, en débarquement du brick Envoy, à vendre par

STETSON & AVERY.

15 déc. Rue du Camp, No. 27

---

250 SACS de café vert, qualité supérieure, en débarquement de la goëlette Emperor, et à vendre par

14 dec J. W. ZACHARIE & Co.

EN déchargement du navire Swanton et à vendre au No. 39, rue de la Levee,

86 balles Foin de Perth Amboy,
400 Charrues patentées du No. 1 à 4.

11 déc THOMSON & GRANT

Un jeune homme, d'une fréquentation respectable, et dernièrement arrivé d'Europe, désirerait s'employer comme commis. Il entend parfaitement la tenue des livres, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfesantes sur son compte peuvent être données, en s'adressant à

11 déc Théod. NICOLET & Co.

HABILLEMENS FAITS.

LEE, WALTON & CO., au coin des rues de la Douane et de la Levée, ont reçu par le navire Kentucky et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habiemens faits, qu'ils offrent à vendre à bon compte, en gros et en détail. 11 déc

---

DES avances libérales seront faites sur des envois de Sucre, Melasse et Coton pour New-York. S'adresser à

THOMSON & GRANT.

11 déc No. 39 [illegible] Levée

TRAITES sur [illegible], New-York et Philadelphie, à vendre par

déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

PLOMB EN SAUMON, à vendre sur la Levée par [9 dec.] J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser a

9 déc. J. MAGER.

STETSON & AVERY, *rue du Camp, No. 27*, ont à vendre, 1000 barillets clous coupés de dimensions assorties par 100 livres ; 100 sacs poivre; 50 balles coton 4-4 écru à draps; 10 do. russie écrue; 1 do. do. façon française; 11 do. osnabourgs; 4 do. burlaps, ayant droit au rawback; 36 futailles huile de sperme pure; 70 do. huile de baleine rafinée; 11 caisses blanc de baleine 4 et 5 à la livre; 50 do. savon No. 1; 600 demi do. do.; 2 caisses savon à barbe; 5 do. do. de Windsor ; 30 fuailles Coryathe de Xante; 50 caisses fruits au vinaigre par gallon, assortis; 20 barils cranberries fraîches; 120 do. maquereaux No. 3; 15 do. bœuf mess de Boston; vin de Porto de qualité supérieure en caisses; papier à impression et à enveloppe. 8 déc

---

HUILE DE BALEINE.—40 barriques d'Huile de Baleine, à vendre par

8 décembre STETSON & AVERY.

TRAITES SUR SAVANNAH, (GE.) à vendre par STETSON & AVERY.

LANGUE ANGLAISE.

UN homme de lettres habitué à enseigner sa langue et connaissant la plupart des langues cultivées, désirerait trouver des élèves, soit en particulier soit dans les institutions publiques. S'adresser à P.S. Newton, rue de Chartres.

25 jan—8 2ps.

TOILE DE RUSSIE.—10 bales Toile à draps de Russie, ayant le privilège de la remise des droits ; recemment reçues et à vendre par

26 nov STETSON & AVERY.

DÉBARQUEMENT des navires Tennessee et Dewitt-Clinton : 140 barillets beurre de table première qualité, 80 boues. fromage do. 10 bls. bœuf et langues fumés, 16 boues. huile de baleine rafinée, 50 bls. ale double de Jounny, 40 do. cidre, 60 boites chocolat apprêté No. 1, 10 demi-bls. bœuf de Fly-Market N. York, 20 sacs gingembre, 50 demi-bls. biscuits au beurre, 50 caisses harengs fumés, 50 livres noix de muscade, 60 caisses de 13 liv. savon thé Impérial frais, 10 pipes eau-de-vie de Cognac et genièvre de Hollande, 100 quarts de boue. Madère doux et sec de Malaga et de Marseille,

6 pipes } vin de Ténériffe,
6 demi do. }
6 quarts do. }

20 caisses haches de Watson, 6 soufflets de forgeron. A vendre par

5 fév THOMSON & GRANT, Rue de la Levée, No. 39.

A VENDRE par les soussignés, à leur magasin, rue Royale.

50 paniers Champagne mousseux.
40 caisses vin de Bourgogne.
6 caisses vin de l'Hermitage.
100 barriques vin rouge.
14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure.
16 caisses vraie absynthe.
2 caisses couvertures.
3 caisses ruban de satin.
500 barillets clous coupés, assortis.
240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des chaudronniers.
7 bques. ferblanterie assortie, et lanternes garnies en corne.

Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie et outils d'horloger.

16 jan. T. NICOLET & CO.

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraîches de toutes espèces reçues de France, comme suit :

Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux divers de Hollande, betteraves violettes, carottes rouges longues, et demi courtes, betteraves roses longues, radis roses sabronnes, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons blancs, ciboules, celeri plein blanc, dito plein rose, chicorée frisée de Meyer, dito sauvage, salsifis, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue pommée de Boston, dito imperial dito Batavia, asperges, tomates, pimentos doux, &c. &c.

1er. fev.

MARINE.—[illegible] Marine, [illegible] par *ALPHEUS GURNEY*,

[illegible] Rue Gravier, No. 62.

[illegible] soussigné vient de recevoir par le navire Helvetia du Havre, un nouvel assortiment de Fleurs artificielles, d'une grande fraîcheur et [illegible] *la vue* :

Un assortiment de corbeilles d'[illegible] pour le [illegible]
Id. de Couronnes de corsages [illegible]
Id. de Fleurs de coq, [illegible]
Id. de Fleurs d'amandier [illegible]
Id. de Demarsan.

Commodes surfines en vases de [illegible]
Huile d'amande liquide, à toutes odeurs,
Eau de fleur d'orange de Paris,
Savon aux fleurs d'[illegible] pour nettoyer la tête,
Lait de concombre et d'amande &c. &c.

A vendre au **NOUVEAU BAZAR**, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, à côté de M. Peeguet.

27 déc. L. CHOISNE.

GRAINES DE JARDINAGE Fraîches, Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith,

Rue Royale, No. 55, au magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

Le soussigné a reçu récemment, par les navires les plus rapides de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE
TOUTES FRAICHES
(de la récolte de 1830.)

Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées.

Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant de remplir les commandes qui lui se ont faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour une quantité assez considérable, soit par livres, soit par petits paquets en douzaines ou centaines, étiquetés en Français et en Anglais, et préparés pour les magasins de détail de la campagne.

On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du soussigné.

1 jan. Wm. SMITH,
Au magasin de graines, rue Royale, No 55.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

—

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un de mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grace à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

—

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

—

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus: par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

—

Nouvelle-Orléans, 12 *Octobre* 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) : et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

—

Nouvelle-Orléans, 27 *octobre* 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jean Chabaud vs. *Célicourt Delaunay, h. d c. l.*

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi 18 février, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cabriolet, saisi dans l'affaire ci-dessus.

9 fév. L. DAUNOY, marshal.

Justin Duprat *contre* Louvet et autres.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le mercredi 16 février, à midi, devant le café d'Hewlett, au coin des rues de Chartres et St Louis, un tilbury, saisi dans l'affaire ci-dessus.

7 fev. L. DAUNOY, marshal

John Corbet vs. *Jos. Robert.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le Lundi 21 Février, à midi, au café de Hewlett, un demi Terrain No. 6, dans l'Ilet No. 71, situé dans le faubourg Tremé, rue St. Philippe, mesurant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette crière étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue, au plus offrant et dernier enchérisseur, à un an de crédit, avec intérêt de cinq pour cent du jour de la vente, l'acquéreur donnant securité sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, conformement à l'acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet état, et pour d'autres objets.

3 fév L. DAUNOY, marshal.

Robert Kerr contre *G. W. Garrison et le bateau à vapeur Red River.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller j'exposerai en vente, le samedi 5 mars 1831, à la bourse d'Hewlett, le bateau-à-vapeur Red River, avec ses agrès et apparaux, saisi dans l'affaire ci-dessus.

3 fév. L. DAUNOY, marshal.

H. A. Kiehn contre *W. H. Smith.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente, le lundi 14 février, à 1 heures, sur les lieux, au bassin Carondelet, une quantité de porcelaines, meubles et poteries, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

Feb 1 L. DAUNOY, marshall.

John Gellen rs. le capt. Joseph Taylor.—D. Hill rs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi le 3e jour de mars prochain, une maison et un terrain situés dans la rue de la Moisonne, faubourg Marigny, le dit terrain mesurant 30 pieds sur la rue Moisonne sur 60 pieds de profondeur (mesure française), saisis dans l'affaire ci-dessus.

Feb 1 L. DAUNOY, marshall.

Charles Lacoste, Rotine Fristac, f. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge résident de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 11 février, à midi, à la bourse, une maison située Rue Royale, saisie dans l'affaire ci-dessus.

[illegible] L. DAUNOY, marshal

FAUBOURG ST. CAIN & DE DAVID.

[illegible] la Nouvelle-Orléans, sont informés qu'il [illegible] CAIN [illegible] d'Abel, par [illegible] Rue Royale, No. 3, et les parties de la rue [illegible]

[illegible] est généralement reconnu [illegible] *Pour de nouveaux* [illegible] 31 nov —

LA CHASSE SUPPOSÉE.

[illegible] Brevets West, [illegible] Académie royale de Londres, est exposé dans l'église des Mamies, place de [illegible] où on pourra (pendant un court espace de temps) le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à la nuit.

C'est le plus grand tableau qu'ait jamais peint M. West. [illegible] de ses derniers ouvrages et on l'a [illegible] considéré comme son chef d'œuvre. [illegible] Londres [illegible] 29, [illegible] sa date [illegible] Amérique. Depuis qu'il est aux Etats-Unis, ce tableau a été successivement exposé à New-York, à Philadelphie, à Baltimore et à Boston, et plus de cent mille personnes ont été l'admirer.

Prix d'entrée—50 cents.

☞ On pourra pour un escalin se procurer sur les lieux une clef de ce tableau en anglais et en français. 3 fev.—1m

---

MAQUEREAUX.—42 barils maquereaux No. 1, 1 bls dito du No. 2, en débarquement du brick Sydney, de Boston, à vendre par

STETSON & AVERY.

29 janv. No. 27, rue du Camp.

BEURRE DE L'OHIO.—200 barillets beurre de première qualité, à vendre par

STETSON & AVERY.

29 jan. Rue du Camp, no. 27

50,000 cigares mêlés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par

B. REES,

28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

EN débarquement du brick Montano, et à vendre au no. 39, rue de la Levee.

100 balles Foin de Meadaw
40 barils cidre première qualité.

15 jan. *THOMSON & GRANT.*

RIZ.—163 tiercons et 28 demi-tiercons riz de première qualité, reçus de Charleston par la goël. Caroline, à vendre par

G. Wm. HEWES.

27 jan. Rue du Camp, No. 9

LE soussigné étant sur le point de partir pour le Mexique, offre à vendre son Fonds de Magasin rue Royale No. 215, à des prix raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à BERNARD TURPIN.

Si d'ici au 15 du courant, le dit magasin n'est pas vendu à l'amiable, il sera mis ce jour-là à l'encherre. 2 fév

---

A. **BOUTLOUP**, rue Royale, No. 218, prévient le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de Fleurs pour dames et Nécessaires à barbe, pour hommes. 5 janv.

MAQUEREAUX.—100 barils de maquereaux No. 3, à vendre par

9 fév A. GURNEY, No. 62, rue Gravier

MAQUEREAUX, &c.—390 barils et 100 demi-dito maquereaux, 235 caisses blanc de baleine et 500 barillets clous coupés, bien assortis par 100 liv., reçus par le brick America, et à vendre par

WM. G. HEWES
10 janvier No. 9, rue du Camp

VIN, TABAC, &c.—45 quarts vin de Malaga doux, 30 do. do. Madère de Marseille; 20 caisses Tabac Cavendish No. 1 de Meyer; 30 do. do. de la marque de Straight; 60,000 cigares de qualités assorties—en débarquement du navire Tennessee et à vendre par

5 fév P. B. PENNY,
Rue Bienville, No. 28.

TRAITES SUR PARIS à vendre par

18 jan. *V. ROUMAGE.*

NOUVEL ÉTABLISSEMENT,

No. 86, RUE DE LA LEVÉE.

MARCHANDISES FRAICHES.

MALCOM McCALLUM a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il offre à vendre à des conditions raisonnables, les articles suivans: un assortiment de Chapeaux, Bottes, Souliers et Habillemens de New-York, dans le dernier genre, reçus par les navires Talma et Dewitt Clinton; tous ces articles ont été confectionnés d'après des ordres exprès, pour être détaillés dans cette ville. En conséquence, il invite le public et ses amis à venir les examiner.

☞ Le haut dudit magasin sera loué à très-bon compte. Cet appartement serait convenable pour tenir une école, un bureau, un entrepôt de marchandises légères, ou pourrait servir de demeure à une petite famille. 2 déc.

J. W. ZACHARIE & CO., offrent à vendre à leur magasin: 50 caisses gobelets allemands; 3 do. carafffes; 2 do. lustres; 1 do. violon; 5 do. cannevettes; 293 cannevettes à genièvre; 30 barils eau-de-vie; eau-de-vie et genièvre, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écolier; 50 caisses Sherry-vinaile; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs d'un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs vives; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

EAU-DE-VIE & GENIEVRE.

15 pipes eau-de-vie de Cognac, et 20 pipes genièvre de Schiedam (marqué d'un *ancre* et du nom *Swan*), ayant droit en partie à la remise des droits, à vendre par

11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

---

250 douzaines bouteilles Vin de Madère, de première qualité, à vendre au No. 40, rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

4 janvier M. S. ISRAEL & Co.

A LOUER—Une maison à deux étages, en briques et très-commode, située rue Foucher, près de l'encoignure de la rue Julie. S'adresser à

P. M. TOURNÉ.

4 Janvier No. 15, Nouvelle-Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Bourse et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par [illegible] et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BROD-EQUINS**, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter leur magasin. 9 oct

---

Auguste Boutcloup.

COUTELIER DE PARIS, [illegible] en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 218, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il [illegible] que [illegible] pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire [illegible]. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 10 déc.—6m

---

DUPRE,
COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son état. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quitté momentanément son établissement de New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle Orléans, il peut assurer les dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchées. Connu avantageusement à Paris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane.

Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orléans, où il se propose de faire des élèves pour la coiffure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 déc—6m.

AVISO AL PUBLICO.

EL señor Don. Juan Rapalo, tiene el honor de ofrecer a las personas que padezcan de su vista y el público en general, que el se encarga de curar a todos aquellos que se dignen ponerse entre sus manos, lisonjeandose al mismo tiempo de haber merecido la confianza del publico, refiriendose enteramente á las certificaciones que se hallan mas abajo. Su posada esta establecida en la calle de San. Pedro, cerca de la cárcel, No. 64.

Nueva Orleans 7 de febrero 1831.

Certifico que el Sor Juan Rapallo, en el espacio de un mes, ha curado uno de mis ojos que me incomodaba al estremo de no poder trabajar, pero gracias á su remedio trabajo actualmente y no siento ningun incomodidad en el ojo.

Antonio SEDANO.

Yo, Alfred Macarty, es de mi deber el anunciar al público la capacidad y conocimientos en clase de oculista del señor Dn. Juan Rapalo, pues sus cuidados y desvelos le han sido tan eficaces á mi hijo, que, en el termino de quince dias ha recobrado enteramente su vista, que la habia casi perdido, y asi, puedo con toda libertad asegurar al público, que todas las personas que padezcan de su vista, no tienen mas que dirijirse á dicho sujeto, y estoy seguro que serán perfectamente curadas, pues á mi me consta que sus remedios son muy eficaces, á todos los que los usan, y que todas las personas que se dignen ponerse entre sus manos serán bien tratados.

Nueva-Orleans 27 de octobre de 1830.

Yo, Furcy Verret, certifico que el señor Dn. Juan Rapalo ha curado en el termino de tres dias, la vista de uno de mis negros, de edad de 34 años, quien hacia mucho tiempo que estaba padeciendo cruelmente, pues estaba tan fatal, que todo el mundo hubiera creido que habia perdido la vista enteramente. El dicho negro ha estado despues de su cura espuesto al fuego en diferentes partes sin haber sentido la mas minima incomodidad.

Nueva-Orleans, 1.° *de enero* 1831

Yo, Augustin Pairet, certifico que el señor D. Juan Rapalo ha curado la vista de mi hija de edad de tres años y medio, quien hacia mas de un mes que estaba padeciendo constantemente, y en el termino de ocho dias ha sido perfectamente curada por el dicho Rapalo.

Nueva-Orleans 29 de diciembre 1830.

Yo, Juan Luis Michel, certifico que el señor Dn. Juan Rapalo mediante á sus buenos y eficaces remedios, me ha curado la vista que la consideraba como perdida, en el termino de cinco dias, con otra particularidad que soy hombre de 80 años, pues al cabo de 5 años que estaba padeciendo noche y dia de mi vista, me diriji al dicho Rapalo, quien me ha curado perfectamente, de manera que ya no siento incomodidad alguna.

Nueva-Orleans 21 de octubre 1830.

Yo, Pedro Duclaivacq, de edad de 56 años, certifico que el señor Dn. Juan Rapalo me ha curado mi vista que creia perdida desde hace mucho tiempo, en el termino de tres dias, y gracias á los remedios tan eficaces del dicho Rapalo que me halle al presente enteramente bueno. 15 de enero

---

MENAGERIE.

75 ANIMAUX VIVANTS OU TROIS EXHIBITIONS A LA FOIS!!!

LE public est respectueusement informé que Mrs. Purdy, Macomber, Carley, Wright et Birchard se sont réunis pour quelque temps, afin d'offrir à la fois et dans le même lieu leurs différentes exhibitions ; ils sont maintenant établis au coin des rues Royale et d'Orléans, près du Théâtre, où l'on a préparé avec soin un endroit pour recevoir les dames et les messieurs.

Les heures d'exhibitions seront de 10 heures du matin à 5 de l'après midi ; et le soir, de 6½ heures à 9½. On pourra se procurer, à la porte, des billets pour tout le temps de l'exhibition.

N. B. Les personnes qui auront visité pendant la journée ne pourront être admises le soir sans payer de nouveau leur entrée.

Entrée des personnes de couleur, seconde porte en partant de la rue Royale.

N. B. Pendant le jour, l'établissement sera décoré avec élégance, et le soir il sera illuminé avec soin.

Un orchestre choisi jouera pendant les heures d'exhibitions.

Prix d'entrée, $1 ; enfants au-dessous de 12 ans et esclaves moitié prix. 26 jan.—☞

ETAT DE LA LOUISIANE.
PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.

Je certifie que, le 19 janvier 1831, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire de Caroline Epinette, femme de Joseph Theodore Bauduc, contre Joseph Théodore Bauduc, son mari, dans les termes suivants ; savoir :

Caroline Epinette, femme de Joseph Théodore Bauduc, contre *Joseph Théodore Bauduc, son mari.*—[N°. 9074.]

SUR motion de George Fustis, esq., avocat de la plaignante, et preuve satisfaisante ayant été fournie à la cour, de la demande des plaignants et des allégations énoncées dans la petition ; la cour ordonne que le jugement par défaut, rendu dans cette affaire, le 12 du mois courant, soit confirmé et qu'une séparation de biens ait lieu entre la plaignante et le défendeur, son mari, conformement à la loi; et il est de plus décrété et ordonné qu'il soit remboursé à la plaignante une somme de cinq mille piastres, montant de la dot apportée par elle en mariage, avec interêt légal sur la dite somme à compter de ce jour jusqu'à celui du remboursement ; et en outre, condamne le défendeur aux frais.

19 janvier 1831.

Signé JOSHUA LEWIS.

En témoignage de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nile.-Orléans, ce 28e. jour de janvier, de l'an du seigneur 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis le 55e. JOHN L. LEWIS.

3 fév.—3 Greffier.

Ouverture

D'UN COURS COMPLET DE STATILEGIE, ou MÉTHODE LAFFORISSINE.

Apprendre tous les mots français dans un ou deux mois classiques, selon les facultés de l'élève.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir messieurs les peres de famille et le public en general, qu'ils ont ouvert une ecole rue St Pierre, No. 127, entre Bourbon et Dauphine, où ils enseigneront à lire aux enfans qu'on voudra bien leur confier dans le laps de temps ci-dessus mentionné, à raison de $10 par élève, exigibles après qu'il sura été prouvé que les élèves ont reellement fait les progrès promis : et si les élèves ne se trouvent pas à même de lire après les deux mois de leçons classiques ou n'exigera d'eux aucun paiement.

Lire un mot, c'est prononcer successivement les syllabes qui le composent.

Ils enseigneront aussi la calligraphie ou l'art de former tous les caractères de l'ecriture dans vingt ou trente leçons, et continueront les élèves dans les diverses branches de l'instruction avec de nouvelles conditions.

S'adresser pour tout autre renseignement à leur institution à toute heure de la journée.

Ils se proposent également, de donner des leçons en ville aux personnes âgées et de les mettre à même de faire leurs affaires par elles mêmes, (pour lire et ecrire) dans le laps de 3 à 4 mois. ALBERT & BIRON.

31 jan.—☞

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la delicatesse des mets : il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

EN débarquement du bateau-à-vapeur *Red-River*, les objets ci-après, provenant de la fonderie de MM. S. et J. Stacker, au Tennessee:

Moulins à sucre horisontaux et perpendiculaires, de grandeurs différentes et d'un genre approuvé.

Chaudières à sucre, de 24 à 80 pouces.

Grillages en fer et bouches de fourneaux.

A vendre par Wm. M. STWART.
20 jan. Rue Conti, No. 26

BARRIQUES *(à melasse)* VIDES.

500 barriques (à melasse) vides, cerclées et prêtes à être remplies, à vendre par

ALPHEUS GURNEY.

22 jan. Rue Gravier, No. 62.

A VENDRE par le soussigné, à un prix modéré, les articles suivans, reçus par le navire Pagoda, du Hâvre, et ayant droit au drawback ; et convenables aux marchés mexicains, savoir :

Dix balles drap d'Elbeut, couleurs assorties, deux balles Mouchoirs imprimées, indiennes : une caisse d'alpine noire ; une caisse dito diverses couleurs ; une caisse satin noir et autres couleurs; une caisse satin; une dito levantine ; une dito rubans; une dito mousseline; une do mouchoirs coton ; et 10 do soie à coudre, couleurs assorties.

Environ 80 barriques de bon Vin vieux, depuis deux ans dans le pays.

Plus: 80 et quelques caisses de vin rouge, très vieux, et depuis deux ans dans le pays.

BAPTISTE AZARETO,

11 jan.—☞ Encoignure Esplanade et Levée

POIVRE & HUILE DE LIN.—50 sacs poivre de Sumatra,—30 bls. huile de lin, à vendre par *STETSON et AVERY.*

27 jan. Rue du Camp, No. 27.

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE N°. 243.
(ENTRE SAINTE-ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur,

DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporté avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin : l'eau des Alpes (tonique) par Bourbonne & Maurin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reséda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de Saflore de l'Inde; le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castrie, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode ; brosses à dents fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—jarretières, bretelles, très-jolies bourses nouvelles ; cols brodés ; robes de bals brodées ; des cornes de chasse montées en argent.

☞ Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont retenti les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement sortiront de son magasin, mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE DEPOSITAIRE. En conséquence, il prie les personnes qui se sont déjà servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'élexir du Paraguay, le baume de Para